

Stuttgart : Entretien du 29 septembre 2011 avec M. l'abbé Niklaus Pfüger

Publié le 29 septembre 2011 · 6 min de lecture



Sur le site du district d'Allemagne, M. l'abbé Niklaus Pfüger, premier Assistant général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, a répondu le 29 septembre 2011 à quelques questions concernant la réunion du 14 septembre à Rome et les documents remis au Supérieur général de la Fraternité.

On sait qu'il a été remis un Préambule doctrinal d'un grand intérêt. Bien que vous soyez tenu à la confidentialité sur le contenu de ce document, pouvez-vous nous dire comment vous

voyez ce texte ?

Le texte proposé admet de notre côté des corrections. Et cela est nécessaire, ne serait-ce que pour clairement et définitivement éliminer la moindre ombre d'ambiguïté ou de malentendu. A présent il nous revient d'apporter à Rome une réponse qui reflète notre position et manifeste sans ambiguïté les préoccupations de la Tradition. Du fait de notre mission de fidélité à la Tradition catholique, nous nous devons de ne pas faire de compromis. Les fidèles, et encore plus les prêtres, savent très bien que les offres romaines faites par le passé aux différentes communautés conservatrices étaient inacceptables. Si maintenant Rome fait une offre à la Fraternité, il faut que ce soit clairement et sans équivoque pour le bien de l'Eglise, et que cela accélère le retour à la Tradition. Nous faisons nôtre la pensée et la manière d'agir de toute l'Eglise catholique. Elle a une mission universelle et ce fut toujours l'ardent désir de notre fondateur que la Tradition refleurisse partout dans le monde. Une reconnaissance canonique de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X pourrait justement favoriser cela.

Certaines critiques disent que Rome voudrait avec ce préambule tendre un piège à la Fraternité. Une Fraternité légitimement intégrée pourrait certes apporter à l'Eglise moderne son « charisme de Tradition », mais elle devrait aussi accepter d'autres chemins et la pensée conciliaire dans le sens du pluralisme.

Cette critique est entièrement justifiée et à prendre au sérieux. Nous ne pouvons pas exclure l'impression qu'il s'établirait une acceptation silencieuse, menant en effet à cette diversité qui relativise la seule vérité : c'est cela justement la base du modernisme.

Assise III et plus encore cette malheureuse béatification de Jean Paul II, et bien d'autres exemples, montrent clairement que les autorités de l'Eglise ne sont toujours pas prêtes à abandonner les faux principes de Vatican II et leurs conséquences. De sorte que toute offre faite à la Tradition doit nous garantir la liberté à la fois de continuer notre œuvre et notre critique envers « la Rome moderniste ». Et cela semble, pour parler franchement, très, très difficile. Encore une fois, tout compromis faux ou dangereux doit être exclu.

Il est vain de comparer la situation actuelle avec les entretiens de 1988. A cette époque Rome voulait empêcher toute autonomie de la Fraternité Saint-Pie X ; l'évêque qu'on voulait peut-être ou peut-être pas accorder aurait dû en tout cas être dépendant de Rome. Cela apparut à Mgr Marcel Lefebvre simplement trop incertain. S'il avait cédé, Rome aurait vraiment pu espérer qu'une Fraternité sans ses « propres » évêques s'orienterait à un moment ou à un autre vers la ligne conciliaire. Aujourd'hui la situation est toute autre. Il y a quatre évêques et 550 prêtres répandus dans le monde, tandis que les structures de l'Eglise officielle s'écroulent de plus en plus et toujours plus vite. Rome ne peut plus traiter la Fraternité comme elle le fit voici plus de 20 ans.

Voyez-vous une chance d'une réponse positive ? Est-ce que la Fraternité Saint-Pie X souscrira au Préambule ?

La diplomatie joue ici un grand rôle. Extérieurement, Rome veut garder la face. Le pape a déjà essuyé beaucoup trop de reproches pour avoir enlevé « l'excommunication » de nos évêques sans préalables. Si cela n'avait tenu qu'à la majorité des évêques allemands, la Fraternité aurait

dû avant tout signer une reconnaissance en blanc du concile. Du reste, ils l'exigent toujours. Le Pape Benoît XVI n'a pas fait cela. De même pour la libération de la messe tridentine, qui était l'autre condition que la Fraternité avait présentée. Ainsi Rome a accédé par deux fois aux désirs de la Fraternité. Il est évident que, maintenant, on demande un texte qui puisse être présenté au public. La question se pose de savoir si l'on peut signer ce texte. Dans une semaine, les supérieurs de la Fraternité Saint-Pie X se rencontreront à Rome pour discuter de ce sujet. Bien sûr, il doit être clair aussi pour le cardinal Levada et la Congrégation de la Doctrine de la foi, qu'ils ne peuvent pas exiger un texte que, de son côté, la Fraternité ne pourrait pas justifier devant ses membres et ses fidèles.

A qui les entretiens donnent-ils le plus grand avantage : à Rome ou à la Fraternité Saint-Pie X ?

C'est un point très important, aussi j'insiste : pour nous il ne s'agit pas d'acquérir un avantage. Nous voulons de nouveau rendre accessible pour toute l'Eglise le trésor que Mgr Lefebvre nous a transmis. Sur ce point, un statut canonique serait un bénéfice pour toute l'Eglise. Par exemple, on peut imaginer qu'un évêque conservateur puisse demander à un prêtre de la Fraternité de venir enseigner dans son séminaire diocésain. De plus, une régulation de notre situation pourrait aussi signifier que des catholiques, qui se laissaient autrefois dissuader par des étiquettes infamantes, osent peut-être alors nous rejoindre. Mais il ne s'agit pas de cela. Depuis 41 ans la Fraternité s'est développée régulièrement, et ceci malgré l'argument massue de « l'excommunication ». Nous nous soucions bien davantage de l'Eglise catholique. Avec Mgr Lefebvre, nous voulons dire aussi ces mots de saint Paul : « Tradidi quod et accepi » – nous transmettons ce que nous avons nous-mêmes reçu.

Traduction . Entretien complet en version originale sur .

La maison Générale

Suisse	
	 <i>Monseigneur Bernard Fellay</i> <i>Haus Mariae Verkündigung</i> <i>Schwandegg</i> <i>6313 Menzingen (ZG)</i> <i>SUISSE</i>
 00 41 41 757 10 50  00 41 41 757 10 55	

Source : laportelatine.org/actualite/stuttgart-entretien-du-29-septembre-2011-avec-m-labbe-niklaus-pfuger

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France